



Créer / reprendre son entreprise

L'information et l'orientation du porteur de projet

Fiche A1 / Mars 2018



Document CMA 31 | Création WG Communication | ©fotolia.com |

Objectif

Nos conseillers vous préparent à la création ou à la reprise d'entreprise.

Bénéficiaire

Personne ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise artisanale.

Contenu de la prestation

Vous souhaitez préparer votre projet de création ou de reprise d'entreprise dans les meilleures conditions.

- Vous serez informé et orienté sur les dispositifs d'accompagnement pour conduire votre projet : connaissances des réglementations professionnelles, montage de dossier, financement...
- Vous bénéficierez d'une formation pour acquérir ou améliorer vos compétences : le SPI (stage de préparation à l'installation de 5 jours).
- Pour les artisans de l'alimentaire, un conseiller spécialisé vous accompagnera tout au long de votre projet.

Contacts

Espace Créateurs

- Toulouse

05 61 10 47 47

creation@cm-toulouse.fr

- Antenne de Saint-Gaudens

05 61 89 17 57

stgaudens@cm-toulouse.fr

www.cm-toulouse.fr



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Haute-Garonne

Modalités pratiques

La matinée créateurs : réunion d'information collective d'une demi-journée. Inscription préalable

Coût de la prestation

Prestation prise en charge par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Ces prestations peuvent vous intéresser

- A1 - L'information et l'orientation du porteur de projet
- A2 - L'étude du projet reprise d'entreprise
- A3 - Le choix du statut juridique et du régime fiscal
- A4 - Le respect des normes et l'aménagement du local professionnel
- A5 - La réalisation du budget prévisionnel
- A6 - Le financement de la création ou reprise d'entreprise
- A7 - La formation du créateur d'entreprise

Retrouvez l'intégralité de nos offres sur >>

www.creer-et-gerer-son-entreprise.fr